Le Journal de la CCLPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

JANVIER 2018 - N°9

Missècle & Moulayrès rejoignent la CCLPA

EHPAD intercommunal
Fin de l'étude de cession

CULTURE
La Saison Culturelle 2018

ENFANCE & JEUNESSE
Le Séjour Ski bientôt sur les pistes

AQUAVAL
Un projet d'envergure avec le CSN

Lautrécois - Pays d'Agout
Communauté de Communes

AU SOMMAIRE...

p.4 : Territoire
Missècle et Moulayrès rejoignent la CCLPA

p.5 : EHPAD à Montdragon
Fin de l'étude de cession

p.6 : Urbanisme
Le PLUi se poursuit

p.6 : Economie
Les ZAE du territoire

p.10-11 : Petite enfance, Enfance & Jeunesse
Le Séjour Ski bientôt sur les pistes

p.12 : Environnement
Arrêt des subventions SPANC

p.13 : Tourisme
Réaménagement de l'office de tourisme

p.14 : Pôle de Santé
Les travaux ont commencé

p.15 : AQUAVAL
Un projet unique en France avec le CSN

p. 8-9 : Culture
La Saison Culturelle est de retour !

p.16 : La Saison Culturelle
Les prochaines dates

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

Pôle Administratif
Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21
contact@cclpa.fr / www.cclpa.fr

Maison de Services au Public (MSAP)
Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21
msap@cclpa.fr / www.cclpa.fr

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
Tél : 05 63 70 80 86 / Fax : 05 63 70 50 21
ram@cclpa.fr / www.cclpa.fr

Pôle Technique
Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74 / Fax : 05 63 70 52 01
s.techniques@cclpa.fr

AQUAVAL - Complexe Aquatique
Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74 / Fax : 05 63 70 52 01
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

Offices de Tourisme :
- Bureau de Lautrec : 05 63 97 94 41
  lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau de St-Paul : 05 63 50 17 01
  lautrectourisme81@gmail.com

S.P.A.N.C
Tél : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64
spanc@cclpa.fr

Déchèteries (Trifyl) :
- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

Médiathèques :
- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
  Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
  mediastpaul.pays.agout@orange.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
  Maison des Associations - 81570 Vielmur
  mediavielmur.pays.agout@orange.fr

Maison de Retraite
EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

www.cclpa.fr

Accueils de Loisirs :
- ALSH - Montdragon
  Tél : 05 63 58 78 53
  alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
  Tél : 05 63 75 30 54
  alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
  Tél : 05 63 75 04 01
  f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
  Tél : 05 63 74 33 79
  accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
  Tél : 07 68 15 21 03
  direction.cdlfiac@gmail.com

Crèches :
- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
  Tél : 05 63 70 49 88
  creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
  Tél : 05 63 75 32 32
  creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
  Tél : 09 64 27 61 32
  lespetitsdelagout@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : www.facebook.com/cclpa81

l'EDITO du Président

Jean-Claude Cauquil venait d'accéder en tant qu'édile au poste de premier magistrat de la commune de Serviès, quand subitement, lors d'une sortie à vélo, le destin lui a ôté la vie. L'annonce de son décès a consterné tous ceux qui avaient eu à le connaitre. Ses valeurs morales et humaines étaient unanimement appréciées par les élus de la CCLPA et restent à leurs yeux un modèle inspirant sur la manière d'assumer les missions de représentant du peuple. Toutes nos pensées attristées vont à sa famille et à ses proches.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à son successeur et ami, Denis Barbera.

Parmi les nouvelles importantes de la période écoulée, permettez-moi d'évoquer l'abandon du projet d'une éventuelle cession de l'EHPAD La Grèze, à Montdragon. Après qu'une large majorité du conseil de communauté m'ait confié la mission de rechercher des repreneurs potentiels et suite au rapport que je leur en ai fait à l'issue de nombreuses rencontres, les élus communautaires ont décidé à l'unanimité de ne pas donner suite et d'abandonner définitivement cette option. Option, qui je le rappelle, avait pour objet de trouver des solutions financières aux investissements structurants du territoire. La question reste donc entière.

Notre communauté se compose désormais de 28 communes car depuis le 1er janvier 2018, Missècle et Moulayrès, précédemment membres de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, ont fait le choix de nous rejoindre. Se sentant plus proches d'une communauté rurale comme la nôtre, leur population a souhaité être intégrée à notre territoire. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Avec toujours plus de contraintes budgétaires, toujours plus de compétences nouvelles d'ici 2020, notamment la gestion des risques liés aux inondations, l'eau potable et les assainissements collectifs, notre collectivité prend de l'altitude, ce qui implique une vision plus stratégique et une gestion encore plus rigoureuse.

Soyez convaincus de notre détermination à œuvrer en ce sens.

Après une année quelque peu compliquée, je souhaite ardemment qu'un apaisement anime notre collectivité et que les nouveaux projets que nous portons puissent voir le jour au profit de la population toute entière.

Que mes vœux de réussite et de santé associés à ceux de l'ensemble des membres du conseil vous permettent de passer de belles fêtes avec vos proches et vous engagent vers une nouvelle année que je vous souhaite prospère.

Raymond Gardelle
Président de la CCLPA

Directeur de publication : Raymond Gardelle - Edité par la CCLPA
Rédaction : Julien Chailley - Imprimerie Couleurs d'Autan - Castres
Photos et Illustrations : CCLPA - n° INSS : 1277 1953

La CCLPA s'agrandit ...

Depuis plusieurs mois et même plusieurs années, les communes de Missècle et de Moulayrès avaient émis le souhait de rejoindre la CCLPA et donc de quitter la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. C'est chose faite depuis le 1er janvier 2018.

La CCLPA compte dorénavant 28 communes pour un territoire de 384 km² et gagne un peu plus de 270 habitants pour un total de 14.425 habitants (184 hab. pour Moulayrès et 93 hab. pour Missècle - population totale au 1er janvier 2017). Mesdames Patricia Ricard et Marie-José Colin, respectivement Maires de Missècle et de Moulayrès vont faire leur entrée au sein de notre conseil de communauté.

Tout a pu être anticipé en décembre afin que l'intégration se passe en douceur. Dès le 2 janvier, les camions de collecte des ordures ménagères ont modifié leur tournée afin de collecter ces deux communes.

Commune de Missècle

Commune de Moulayrès

2018 : nouvelle compétence «GEMAPI»

L'année 2018 est aussi l'année de la prise de compétence GEMAPI. Comme nous avons pu l'évoquer dans des parutions précédentes de notre journal, la loi NOTRe prévoit des transferts de compétences des communes vers les intercommunalités jusqu'en 2020. Avant l'eau et l'assainissement qui deviendront deux compétences de la CCLPA au 1er Janvier 2020, et après les « zones d'activités » et la compétence « gens du voyage » en 2017, la CCLPA devient, au 1er janvier 2018, compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

La CCLPA adhère déjà depuis plusieurs années au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et l'entretien des rivières. Elle déléguera donc cette compétence à ce syndicat qui l'exercera pour elle.

Visites du Préfet et du Député du Tarn

Notre communauté de communes a reçu à la Maison du Pays à Serviès, deux visites successives de personnalités publiques. D'abord celle de Monsieur Jean-Michel Mougard, Préfet du Tarn le 09 novembre 2017 puis de Monsieur Jean Terlier, Député de la 3ème circonscription du Tarn, le 16 novembre 2017.

Venus à la rencontre des élus de l'intercommunalité pour échanger sur de nombreux sujets d'actualité tels que : la suppression de la taxe d'habitation, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, le non renouvellement des contrats aidés, …. les élus ont pu exprimer leurs craintes concernant l'avenir des communes rurales et à tour de rôle, Monsieur le Préfet et Monsieur le Député ont apporté les arguments nécessaires à les rassurer.

M. Raymond Gardelle avec M. Jean-Michel Mougard, Préfet du Tarn.

M. Raymond Gardelle avec M. Jean Terlier, Député de la 3ème circonscription du Tarn.

EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon

Abandon définitif de l'étude de la cession

Le 14 mars 2017, face aux investissements nécessaires pour le développement du territoire (déploiement du haut-débit pour tous, construction d'une crèche-ALSH, extension des services techniques …), les membres du Bureau de la CCLPA avaient fait le choix de lancer une étude sur l'opportunité de la cession de l'EHPAD « La Grèze » à Montdragon.

Le 29 août dernier, le Bureau s'est réuni pour discuter des résultats de l'étude présentée en Juillet et décider de la suite à donner. Au vu des divers éléments et notamment des nouvelles approches concernant les investissements à réaliser ainsi que leurs délais, de la prise en compte des problèmes sociaux et humains engendrés par cette éventuelle cession…, les élus de la CCLPA, à l'unanimité, ont décidé de ne pas donner suite à l'étude et de conserver l'EHPAD dans le giron de la collectivité.

Le Président Raymond Gardelle, accompagné du Vice-Président Gilbert Vernhes, lors de l'annonce de l'abandon de l'étude de la cession, le 30 août 2017 à l'EHPAD intercommunal «La Grèze».

A l'occasion des fêtes de fin d'année, deux événements successifs ont été organisés à l'EHPAD intercommunal pour le plus grand bonheur de ses résidents :

• Samedi 9 décembre, les enfants du personnel de la CCLPA se sont retrouvés pour un spectacle de cirque animé par Radio Circus, suivi de l'arrivée du Père Noël chargé de sachets de bonbons. Un moment chaleureux qui s'est terminé par un goûter gourmand partagé entre petits et grands.

• Samedi 16 décembre, le goûter de Noël était organisé avec l'ensemble des résidents et leur famille, le personnel et des élus de la CCLPA. L'après-midi a débuté par un spectacle cabaret animé par «Guylaine» suivi de la distribution de cadeaux pour chaque résident. Tout ceci s'est clôturé par la traditionnelle bûche de Noël avec des mignardises (truffes, mendiants au chocolat, fruits déguisés) confectionnées par les résidents et les animatrices.

Deux lits dédiés à de l'hébergement temporaire

La résidence est autorisée depuis le 1er février 2016 à une extension de 2 lits d'hébergement temporaire. Ce type d'hébergement permet aux personnes âgées qui vivent à domicile et à leurs proches de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée. Il peut aussi être utilisé comme une première étape avant une entrée définitive en maison de retraite.

Pour bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la durée du séjour ne doit pas excéder 3 mois sur une année. Le séjour peut se dérouler sur une longue période de 3 mois en continu ou sur des périodes plus courtes répétées dans l'année.

Sandra Palmouriès, nouvelle directrice de l'EHPAD

«L'attention aux résidents, le respect de leurs besoins et la bientraitance sont au cœur des pratiques quotidiennes des équipes, via une démarche d'individualisation des projets de vie. Je m'engage à assurer la continuité d'un service de qualité en collaboration étroite avec les équipes et à améliorer l'information à l'égard des personnes accueillies et de leurs familles.»

Pour plus d'informations concernant l'EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon,
veuillez contacter le 05 63 34 27 45 / ehpad-montdragon@cclpa.fr

URBANISME : Le PADD, prochaine étape de notre PLUi

Cette année s'annonce riche en réflexion : les élus vont devoir construire le projet politique du territoire : le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette pièce représente la clé de voute du PLUi. Elle ne caractérise pas le droit à construire cependant elle se doit d'être un projet politique cohérent et adapté aux besoins et enjeux de notre territoire. Son approbation pourra entraîner des sursis à statuer sur des demandes d'autorisation d'urbanisme si elles sont de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur PLUi.

A noter que les registres de consultation sont toujours disponibles aux secrétariats des mairies et de la CCLPA pour recueillir vos doléances et faire part de vos projets.

Début des réunions pour l'accessibilité des personnes handicapées

La première réunion de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées de la CCLPA s'est tenue le 19 septembre dernier à la Maison du Pays à Serviès. Cette commission, composée d'élus mais aussi d'associations représentatives des personnes handicapées et d'usagers du territoire présentant un handicap, a pour but de s'assurer de l'accessibilité mais aussi de la fonctionnalité des bâtiments propriétés de la communauté ou ceux mis à sa disposition par les communes.

«La Commission Accessibilité de la CCLPA, fraichement constituée, s'est réunie pour la 1ère fois le 19 septembre 2017 pour présenter un constat de l'état d'accessibilité des bâtiments intercommunautaires. J'y représentais l'Association des Paralysés de France du Tarn (APF81) où je suis élue pour défendre les droits des personnes en situation d'handicap. Il nous a été projeté un état des lieux précis et complet, photos à l'appui, que nous avons pu très librement commenter, avec une réelle prise en compte des remarques de chacun.

Merci à l'équipe de la Communauté des Communes pour la qualité du travail réalisé.»

- Pascaline REYNAUD-MATTUTZU (APF81)

ÉCONOMIE : Les terrains disponibles en zones d'activités

Depuis le 1er janvier 2017, l'ensemble des zones d'activités du territoire ont été transférées à la CCLPA. Cela a nécessité, outre le transfert des contrats que possédaient les communes, le transfert des terrains appartenant au domaine privé de ces dernières (deux communes sont concernées). La CCLPA a alors acquis sur la commune de Vénès un terrain commercialisable de 1988 m² ainsi que des terrains constitutifs de la zone pour une surface totale de 18 223 m² et sur la commune de Vielmur sur Agout un terrain de 10 793 m² pouvant être aménagé pour partie.

	ZAE «La Marche»	ZAE «Borio Novo»	ZAE «Cabrilles»	ZAE «Condoumines»
Commune	Vénès	Vielmur sur Agout	St-Paul Cap de Joux	Fréjeville
Surface commercialisable	1 lot de 1988 m²	Environ 5600 m² (lots à définir)	4700 m² (lots à définir)	14 lots de 2500 m²
Prix au m²	10 €	Viabilisation en cours	A définir	10 €
Disponibilité	Immédiate	Courant 2018	Immédiate	Immédiate
Visibilité	Axe Albi - Castres (RD 612)	Axe Lavaur - Castres (RD 112)	Axe Lavaur - Castres (RD 112)	Axe Lavaur - Castres (RD 112)
Cotisation Foncière des entreprises (CFE)	26,08 %	26,08 %	26,08 %	26,08 %
Zone de revitalisation (ZRR)	Oui	Oui	Oui	Oui

Contact : Mme Camille Haber (Responsable Urbanisme & Economie) : 05 63 70 52 67 / urba-eco@cclpa.fr

SERVICES TECHNIQUES / VOIRIE

La CCLPA se met au vert !

Suite aux nouvelles prérogatives gouvernementales et européennes concernant l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques, la CCLPA s'est tournée vers l'utilisation de Biocontrôles.

Il s'agit de produits phytosanitaires à base de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale et de macro-organismes.

Le parking devant les locaux commerciaux à Vielmur sur Agout, a été réalisé cette année par le service voirie de la CCLPA.

Le service de la voirie reste à pied d'oeuvre

Afin que nous puissions tous circuler sur des voies en bon état, la CCLPA a encore réalisé en 2017 pour plus de 900.000 € de travaux voirie. Que ce soit pour de l'investissement, des travaux d'épareuse, de l'élagage, du curage de fossés, … cette somme est chaque année nécessaire pour permettre de garder en « bon état » les 650 km de voirie intercommunale. Le Département du Tarn subventionne la CCLPA chaque année à hauteur de 218.000 € pour mener à bien ces chantiers.

La CCLPA dispose en régie d'une équipe voirie composée de 5 agents permanents qui œuvrent tout au long de l'année pour réparer les nids de poule, refaire des voies, … Ils agissent sur la voirie intercommunale mais ils réalisent également des prestations pour les communes du territoire.

Nouveaux recrutements aux services techniques

Suite à une mutation de l'ancien Responsable des Services Techniques, la CCLPA a recruté depuis fin Juillet 2017 M. Olivier FERNANDEZ qui reprend les commandes des Services Techniques de la CCLPA basés à Lautrec.

« Je suis ravi d'avoir intégré la CCLPA et d'être entouré par une équipe dynamique et compétente. Mes missions sont diverses et variées mais l'amélioration, la réactivité et l'intégration de nouvelles compétences auprès de nos services pour les communes du territoire représentent un axe prioritaire » - Olivier FERNANDEZ

Depuis le 6 Novembre 2017, la CCLPA compte parmi ses effectifs un nouveau mécanicien en charge de l'entretien de l'ensemble des véhicules de notre communauté de communes.
Nous souhaitons la bienvenue à M. Serge MARTY.

Le service «Voirie» de la CCLPA vous propose une prestation sur devis pour aménager ou revêtir le chemin et/ou le devant de votre maison dans la limite d'une surface de 50 m². Notre service peut intervenir si votre parcelle jouxte une voie qui fera l'objet de travaux. Pour connaître les secteurs d'intervention et les dates de travaux prévues sur votre commune, n'hésitez pas à contacter :

M. Francis Gatimel (Technicien Voirie) : 05 63 70 51 74 / voirie@cclpa.fr

CULTURE

Êtes-vous prêts à bouger à la Sna ?

En partenariat avec le Café Plùm, la Scène Nationale d'Albi et les communes partenaires, la CCLPA vous propose, pour la 3ème édition, une saison culturelle riche en spectacles divers. Avec la formule « **Ce soir on bouge !** », la CCLPA vous offre le transport en bus aller/retour jusqu'au grand théâtre d'Albi et vous fait également bénéficier d'un tarif préférentiel.

Les 3 spectacles au grand théâtre d'Albi à ne pas manquer :

. **Le Jeu de l'Amour & du Hasard** (Théâtre) : Mardi 6 Février 2018 à 20h30
. **Juan Carmona Septet** (Musique/Flamenco) : Mardi 20 Mars 2018 à 20h30
. **Floating Flowers** (Danse) : Samedi 7 Avril 2018 à 20h30

Retrouvez la totalité de notre programmation culturelle dans votre mairie, chez vos commerçants ou directement sur notre site Internet : www.cclpa.fr

Bilan des Journées Européennes du Patrimoine 2017

Cette année encore, les Journées Européennes du Patrimoine ont remporté un réel succès avec près de 2700 visites sur la trentaine de sites répartis sur de nombreuses communes du territoire. Des lieux insolites à découvrir ou redécouvrir comme les souterrains «cathares» de la Baute Haute à Teyssode, où le propriétaire, Michel Fabriès proposait une visite complète et commentée. Nous profitons de ce journal pour remercier les personnes, associations et communes qui ont oeuvré à la réussite de cet événement culturel aux dimensions européennes.

Une exposition unique à Serviès avec le GERAHL

Dans le cadre de ces journées, une exposition sur les cruches s'est tenue à la Maison du Pays à Serviès pendant deux semaines. La CCLPA, en partenariat avec le GERAHL (sous la présidence de Jacques Mathieu) et avec la coordination d'Olivier Rivals, a proposé une exposition originale : «Pas si cruche que ça, 2000 ans d'histoire». Ce sont des dizaines de récipients qui étaient exposés.

Pour plus d'informations, contactez-nous : 05 63 70 52 67 / culture@cclpa.fr

Du nouveau dans nos médiathèques !

Une ludothèque est désormais à votre disposition sur la commune de Vielmur sur Agout, dans les locaux de la médiathèque. Ouverte depuis peu, elle fait déjà le bonheur des enfants et des adultes. Une ludothèque sera également proposée à St-Paul Cap de Joux dès le début de l'année.

Qu'est ce qu'une ludothèque ?

Au sein de la médiathèque, nous mettons à la disposition de nos adhérents, des jouets et des jeux de société. Certains à jouer sur place et d'autres que vous pourrez emporter à la maison. Le jeu peut revêtir un caractère de loisir, mais il se révèle aussi un excellent stimulus intellectuel lorsqu'il fait appel à la stratégie, la réflexion, le partage, l'échange…
Pour tous les âges, les enfants pourront découvrir le Batawaf, le « Jeu de la Sardine »… les familles pourront se retrouver plus facilement autour de « Carcassonne » ou bien « Times Up Familly »…

Pour les jeunes de plus de 14 ans, l'emprunt est ouvert à tous les adhérents qui sont à jour de leur cotisation (5€/an).

LES MÉDIATHÈQUES du Lautrécois-Pays d'Agout

INFOS PRATIQUES

Médiathèque à Saint-Paul Cap de Joux
Groupe scolaire Gaston Vedel
81220 St-Paul Cap de Joux

Tél : 05 63 75 97 27
mediastpaul.pays.agout@orange.fr

Horaires :

Lundi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h/15h-17h30
Samedi : 9h30-12h

Médiathèque à Vielmur sur Agout
Place du Cardinal Bernadou
81570 Vielmur sur Agout

Tél : 05 63 70 35 32
mediavielmur.pays.agout@orange.fr

Horaires :

Lundi : 15h-18h
Mercredi : 9h30-12h30/14h-18h
Samedi : 10h-12h

Adhésion : 5€/personne par an avec accès illimité sur les deux sites. (Gratuit pour les moins de 14 ans)

Plus de 10.000 documents sont mis à votre disposition. Vous pouvez consulter leur disponibilité sur notre site Internet : **www.cclpa.fr dans la rubrique «Médiathèques».**

La CCLPA soutient les associations de son territoire

Près de 300 associations sont réparties sur l'ensemble de notre territoire. Bien conscients de l'investissement social que représente le bénévolat, les élus devraient encore largement soutenir le tissu associatif local pour l'année 2018. En 2017, près de 40 000 € ont été accordés à une quarantaine d'associations du territoire. Comme tous les ans, le cahier des charges pour les demandes de subventions sera disponible sur notre site internet www.cclpa.fr dès le mois de janvier.

40 % de cette enveloppe est généralement consacrée à la « Culture» pour mettre un peu plus en lumière, concerts, spectacles et expositions tout au long de l'année.

L'autre partie est consacrée aux associations de sports et loisirs qui ont une action à destinations des jeunes de moins de 18 ans de notre territoire. Le montant de l'aide est fixé à 20 € par enfant.

PETITE ENFANCE : Nouvelle saison au Relais d'Assistantes Maternelles

Les animations proposées aux enfants accompagnés des assistantes maternelles agréées ont repris depuis le 9 janvier 2018. Cette année, les enfants et les professionnelles vont pouvoir profiter d'ateliers ludiques et adaptés trois matinées par semaine répartis sur les différents lieux d'accueil du RAM (crèche à St-Paul, Médiathèque à Vielmur, Services Techniques à Lautrec, Salle du RAM à Vénès, Maison du Pays à Serviès, ALSH à Montdragon).

Des sorties et thématiques telles que : Les Musicales, les jardins partagés, pique-nique et sorties diverses vont rythmer cette nouvelle année. Fortes de leur dynamisme et créativité, les assistantes maternelles vont préparer durant les six premiers mois un conte qu'elles proposeront avec les enfants aux familles lors de la fête du RAM prévue fin juin.

Le RAM accompagne également les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle agréée sur le territoire.

Contact : Mme Laurence Tourez (Animatrice du RAM) au 05 63 70 80 86 / ram@cclpa.fr

Les soirées thématiques autour de la parentalité

La prochaine soirée proposée aux familles et aux professionnels de la petite enfance autour des questionnements quotidiens sera sur le thème du sommeil.

Rendez-vous le Jeudi 18 Janvier à 20h30 dans les locaux de la CCLPA à Serviès

Atelier 1,2,3 ... Moteur

Depuis septembre 2017, en partenariat avec la PMI, un atelier mensuel «1,2,3 .. Moteur» permet aux enfants ayant acquis la marche accompagnés de leurs parents, de faire de nouvelles expériences motrices et des premiers jeux de groupes. (jusqu'à 3 ans max.)

Prochaines dates : Lundi 8 Janvier et Lundi 29 Janvier 2018 à 10h à la CCLPA à Serviès

La Ronde des Mots Partagés

Depuis janvier 2017, une rencontre mensuelle autour de la découverte des livres est proposée par la PMI et la CCLPA aux enfants accompagnés des parents.

Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à tous alors n'hésitez pas à venir profiter de ce moment ludique.

Prochaines dates : Lundi 22 Janvier et le 12 Février 2018 de 10h à 11h30 à la CCLPA à Serviès

Les crèches du territoire

Pour accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde collectif, trois crèches de 20 places (2 sont gérées par la CCLPA et 1 par une association à St-Paul Cap de Joux) sont repertoriées sur le territoire. Des équipes professionnelles, dynamiques et bienveillantes accueillent les enfants de 0 à 4 ans. Elles proposent des activités éducatives en lien avec leur projet pédagogique telles que : ateliers musique, découverte du livre, de la cuisine, du jardinage ou encore des sorties organisées à l'extérieur...

En juin, une fête est également prévue avec l'association des parents qui soutient et co-finance certains projets.

«Les Petits Meuniers»
La Promenade, 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr

«Poussin-Poussette»
7 Rue du Pont, 81570 Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr

«Les Petits de l'Agout»
Avenue du Relai, 81220 Saint-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr

Contact : Mme Valérie Séon - Lassalle (Coordonnatrice Petite Enfance) au 05 63 70 52 67 / peej@cclpa.fr

ENFANCE & JEUNESSE

Le Séjour Ski se remet en piste pour les enfants de 8 à 17 ans

Cette année, le séjour sera organisé aux Monts d'Olmes en Ariège, **du 19 au 23 février 2018**. Les enfants partageront des temps de vie collective à travers des activités comme le ski ou la luge.

Le groupe sera hébergé au pied des pistes au sein du chalet « Vacances de l'ours » situé à 1500 m d'altitude. Les soirées seront animées par l'équipe d'encadrement.

Les inscriptions débuteront à partir du lundi 15 janvier jusqu'au lundi 25 janvier 2018

Elles se dérouleront sur l'un des deux sites suivants :
- à Serviès à la CCLPA le lundi de 13h à 15h et le jeudi de 16h à 17h30
- à Montdragon au centre de loisirs le mardi et le vendredi de 13h à 15h

Les places sont limitées à 25 pour les 8/11 ans et 35 pour les 12/17 ans.

Une réunion d'information est prévue le mardi 6 février à 19h à la CCLPA à Serviès

Devenir animateur jeunesse avec le BAFA

Au printemps prochain, la CCLPA proposera de nouvelles formations : «formation générale BASE» et «Approfondissement». Ces formations s'adressent aux personnes de plus de 17 ans souhaitant devenir animateurs en accueil de loisirs. Des tarifs préférentiels sont mis en place pour les habitants du territoire.

Formation générale BASE :
à la Maison du Pays - Serviès (Externat)
du 14 au 21 Avril 2018
Stagiaires de la CCLPA & MFR : 205€
Stagiaires hors territoire : 355€

Formation Approfondissement :
à la MFR de Peyregoux (Pension possible)
du 16 au 21 Avril 2018
Stagiaires de la CCLPA et MFR : 165€
Stagiaires hors territoire : 305€

D'autres sessions de formation seront proposées à l'automne 2018 sur le territoire. L'ALSH à Montdragon et le service «Enfance-Jeunesse» de la CCLPA accueillent des stagiaires tout au long de l'année pour valider la 2ème étape du stage pratique.

Contact : M. Sébastien Lo (Coordonnateur Enfance - Jeunesse) au 05 63 70 52 67 / enfance-jeunesse@cclpa.fr

Une nouvelle directrice à l'ALSH intercommunal à Montdragon

Depuis le 2 novembre 2017, nous avons le plaisir d'accueillir Mlle Laetitia Zaïa comme nouvelle directrice. M. Arnaud Delavoipière a souhaité partir vers de nouvelles aventures, nous lui souhaitons bonne route.

Laetitia aura pour mission d'entretenir la dynamique du centre par la mise en œuvre du projet pédagogique. Entourée de l'équipe d'animateurs, elle propose aux familles du territoire, un programme d'animations variées capable de s'adapter au rythme de chaque enfant.

Informations & inscriptions au 05 63 58 78 53 / alsh-montdragon@cclpa.fr

ENVIRONNEMENT : 30 000 pneus en moins dans la nature !

C'est le pari que s'étaient fixé les élus de la CCLPA en 2014. C'est finalement en cette fin d'année 2017, que le projet a vu son aboutissement.

Après le secteur du «Pays d'Agout», la CCLPA vient de terminer la seconde et dernière phase avec l'élimination de 30 000 pneus pour 305 tonnes sur le Lautrécois. Avec un montant total de 63.000 € TTC, ce projet a reçu le soutien financier de l'Europe et du Département du Tarn.

Mise en place de deux nouveaux points de collecte textiles :

. à Prades au lieu-dit «En Parayre»
. à Serviès sur le parking de l'école Sainte-Emilie de Vialar

Le saviez-vous ? Le verre se recycle à l'infini !

En 2016, 422 tonnes de verre ont été collectées, soit 29 kg/hab. Nous avons atteint la moyenne nationale ! Malgré ce résultat tout à fait correct, trop d'emballages en verre se retrouvent encore dans les ordures ménagères. Ensemble, poursuivons nos efforts !

Nouvelle campagne sur le tri

Un nouveau guide du tri vient de sortir et se trouve à votre disposition dans votre mairie. Prochainement, une nouvelle campagne de sensibilisation pour le tri sera affichée sur les camions de collecte des OM de la CCLPA.

SPANC : Arrêt des subventions pour 2018

En 2017, ce sont 30 dossiers de propriétaires qui ont été validés et donc subventionnés pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif. Pour l'année 2018, 39 dossiers supplémentaires ont été acceptés. Suite à la restructuration de l'Agence de l'Eau, plus aucun dossier ne pourra être retenu et ce jusqu'à nouvel ordre. Nous ne manquerons pas de vous informer de la reprise des aides, si tel était le cas. Pour plus d'informations, contactez le service du SPANC au 05 63 70 51 74 ou par E-mail : spanc@cclpa.fr

Autocollants «Collecte Refusée»

Le mauvais tri a un coût. A partir du 1er janvier 2018, les équipes de collecte OM disposeront d'autocollants « Collecte Refusée ». Ce message sera aposé systématiquement sur les caissettes qui comptent trop d'erreurs de tri. Si vous retrouvez cette étiquette sur votre contenant, vous pouvez appeler le service «Environnement» pour comprendre les raisons du refus qui vous a été mentionné.

Recrutement au service «Environnement»

Depuis le 1er août 2017, Manon Passelergue est notre nouvelle «Chargée de mission Environnement & Déchets». Ses principales missions sont de : redéfinir les tournées de collecte suite à l'arrivée de Missècle et Moulayrès sur notre territoire, valider de nouveaux emplacements pour les déchets sur les communes, proposer des actions de communication et d'être référente auprès des différents partenaires tels que TRIFYL, LE RELAIS, ...

Pour plus d'informations, contactez-nous au 05 63 70 51 74 ou environnement@cclpa.fr

TOURISME

Réaménagement de l'Office de Tourisme à Lautrec

A lui seul, le Bureau situé à Lautrec voit passer plus de 17.000 touristes. Doté de deux agents (trois en période estivale), il devient nécessaire de réaménager les 100 m² de locaux afin de répondre aux nouvelles attentes des visiteurs et proposer un espace plus convivial.

Une étude vient d'être lancée, menée par la cabinet d'architecture «Atelier T» de Revel afin d'envisager un réaménagement complet à l'automne 2018 après la saison estivale avec pour objectif de privilégier l'espace d'accueil et de mettre plus en avant la documentation et les produits locaux. Pour mener à bien ce projet, la CCLPA va mobiliser prochainement l'ensemble de ses partenaires financiers pour obtenir les subventions les plus hautes possibles.

Les Circuits de Randonnée en Lautrécois - Pays d'Agout

Le territoire de la CCLPA compte plus de 120 km de chemins balisés pour un total de 11 sentiers. Essentiellement situés dans des zones où la végétation est importante, ces sentiers nécessitent un entretien régulier. C'est pourquoi, la CCLPA a confié au CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) le nettoyage et l'élagage de 2 à 3 sentiers par an et au CDRP (Comité Départemental de Randonnée Pédestre), le balisage.

Dernièrement, nos équipes sont intervenues à Lautrec pour remettre en état le « Sentier de l'Ail » et celui des « Tumulus ». Tous ces chemins sont praticables à pieds, à VTT et à cheval. En 2018, notre offre devrait s'enrichir encore avec un nouveau sentier sur la commune de St-Julien du Puy. Marcheurs, lacez vos chaussures !

Des ateliers numériques gratuits pour les prestataires du tourisme & les associations

Le «tourisme numérique» est la nouvelle tendance qui permet l'organisation d'un séjour avec Internet. Il devient donc indispensable pour les acteurs du tourisme de connaître et utiliser les outils du numérique. Pour cela, l'Office de Tourisme organise, pour ses prestataires et les associations du territoire, des ateliers gratuits adaptés au niveau de connaissance de chacun : créer un site Internet, optimiser ses photos, maîtriser sa page Facebook... Pour ceux qui ont déjà une bonne maîtrise de leur image sur internet, nous proposons des conseils plus individuels pour les accompagner.

. Atelier Retouches Photos : Mercredi 24 Janvier (matin)
. Atelier Facebook : Mercredi 31 Janvier (matin)

Un loisir pour tous, une carte pour chacun

La Gaule du Bagas vous propose la carte de pêche qui correspond à votre pratique. Les cartes de pêche pour la saison 2018 sont en vente à l'Office de Tourisme du Lautrécois - Pays d'Agout (bureau de Lautrec) depuis mi-décembre. Retrouvez toutes les informations et les lâchers de truites au lac d'Aquaval sur www.lautrectourisme.com. Nous souhaitons une bonne saison à tous nos pêcheurs !

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

Pour plus d'informations, contactez l'O.T de Lautrec au 05 63 97 94 41 ou lautrectourisme81@gmail.com

SOCIAL : N'hésitez pas à franchir les portes de la MSAP !

A la Maison du Pays à Serviès, l'agent d'accueil de la MSAP aide et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne afin de trouver facilement la bonne information et/ou le bon interlocuteur dans différents domaines comme l'emploi, l'action sociale, la santé, la famille…

Maison de services au public

Pour tous les services de la MSAP, vous pouvez profiter gratuitement :

- d'un espace d'information et de documentation,
- d'un espace informatique avec accès internet pour vos recherches d'emploi et démarches administratives,
- d'un poste téléphonique, photocopieuse/imprimante et scanner
- d'un espace de confidentialité
- d'un accompagnement personnalisé dans vos démarches

Nouveau Partenaire : Depuis le 24 juillet 2017, le Département du Tarn a conventionné avec la MSAP pour deux activités collectives de soutien à la parentalité mises en œuvre dans le cadre des missions PMI (Protection Maternelle Infantile).

Point numérique : Cartes Grises et Permis de Conduire

Depuis le 6 juillet, les démarches de délivrance des principaux titres instruits par la Préfecture du Tarn (Permis de conduire, carte grise) s'effectuent uniquement par voie électronique. Des points numériques sont présents pour les personnes qui ne disposent pas d'outils informatiques ou qui sont peu à l'aise avec Internet.

La MSAP vous accompagne pour toutes ces démarches et vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Prise de rendez-vous et renseignements auprès de Mme Sonia Landes : 05 63 70 52 67 / msap@cclpa.fr

Les travaux ont débuté au Pôle de Santé intercommunal à Vielmur

C'est avec satisfaction et plaisir que M. Raymond Gardelle, Président de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout et Mme Cathy Rabou, Maire de Vielmur sur Agout ont lancé en octobre dernier, le début des travaux du Pôle de Santé intercommunal.

Après plusieurs années de réflexion pour mettre d'accord l'ensemble des partenaires financiers et réunir les 640 000 €HT nécessaires à la réalisation du projet (aides de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Europe), nous pouvons nous féliciter qu'il puisse enfin débuter. Il ambitionne de regrouper 12 professionnels de santé alors déjà présents sur la commune pour certains. Alors que les réunions de chantier se sont succédées, que le bureau de Poste a trouvé une nouvelle place dans le village, le chantier avance bon train.

Les travaux devraient se terminer avant la fin de cette nouvelle année avec l'installation de 12 professionnels : un médecin, un dentiste, une kinésithérapeute, trois infirmières, deux orthophonistes, une psychologue, une ostéopathe, une podologue, une sage-femme.

COMMUNICATION : Un nouveau logo et bientôt un nouveau site Internet

Logotype 2013 → Logotype 2017

Fin 2017, la CCLPA a lancé une consultation auprès de plusieurs prestataires présents sur le département pour refondre son site Internet devenu obsolète.

C'est la société KAURIWEB basée à Castres qui aura en charge le développement du nouveau site Internet.

Mise en ligne prévue pour Juin 2018 !

Pour redynamiser son image auprès de ses publics, les élus de la CCLPA ont manifesté le souhait de moderniser l'identité visuelle qui datait de 2013, année de la fusion entre la Communauté de Communes du «Lautrécois» avec celle du «Pays d'Agout». Réalisée en interne, cette conception n'aura pas engagé de frais pour la collectivité car l'idée n'était pas de créer une nouvelle identité mais bien de moderniser la charte précédente.

Cette nouvelle charte graphique se déploie progressivement sur les supports et enseignes de notre collectivité.

RÉSEAUX SOCIAUX : La CCLPA est sur Facebook !

Pour les initiés et les adeptes, vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de notre Communauté de Communes sur Facebook. Connectez-vous sur la page **www.facebook.com/cclpa81** et abonnez-vous pour rester informés.

AQUAVAL : Une fosse de plongée unique en France

Le 21 novembre dernier, le Président Raymond Gardelle, son Vice Président en charge d'Aquaval, Serge Faguet, accompagnés du président du CSN (Castres Sports Nautiques) Jean-Marie Célariès et de ses responsables, ont tenu une conférence de presse au siège de la CCLPA à la Maison du Pays à Serviès.

L'objet de cette réunion était d'annoncer officiellement la volonté commune de mener le projet de réalisation de la plus grande fosse de plongée en France (25 m. de profondeur) sur le complexe Aquaval avec une piscine de 25 m de long sur 10 m de large entièrement équipée pour accueillir les disciplines nautiques du Handisport.

Prévue initialement sur le complexe de l'Archipel à Castres, cette structure exceptionnelle n'a pu être autorisée du fait du dernier PPRI (Plan de prévention du risque inondation) qui a situé la zone d'implantation comme étant inondable. La CCLPA et le CSN se sont montrés très enthousiastes à l'idée d'implanter ce projet sur le territoire, ce qui développera considérablement le tourisme et l'économie locale. Pour accompagner le CSN dans la mise en oeuvre de ce projet, les élus de la CCLPA ont adopté une délibération de principe pour mettre à disposition le terrain nécessaire à sa réalisation sur la base d'Aquaval. D'une superficie de 2500 m² (emprise de 50 m sur 50 m), le coût de ce projet est chiffré à 3 600 000 €. Le CSN espère 50% de subventions diverses (Europe, Etat, Région, Département ...).

La SAISON CULTURELLE

LES DEUX PROCHAINES DATES À NE PAS MANQUER !

Une Histoire sans fin

Samedi 20 Janvier 2018 à 18h au Foyer Paroissial - Vielmur

Maurice et Angelina - deux saltimbanques du Théâtre Ambulant - se produisent de places publiques en places publiques. A eux deux, ils racontent la fameuse « histoire sans fin » !

C'est l'histoire d'un roi très gourmand de contes et de chansons. A chaque fois qu'un artiste a fini sa prestation le roi insoucieux se met à crier : « J'en veux encore !! ». Une véritable frénésie qui entraine le roi à en vouloir toujours plus et qui entraine le public dans une véritable cascade de contes et chansons jusqu'à un final ...imprévisible !

Le Jeu de l'Amour et du Hasard

Mardi 6 Février 2018 à 20h30 à la SNA - Albi

Sylvia se travestit en soubrette pour pouvoir mieux observer son prétendant. Mais Dorante a la même idée et se présente chez le père de Sylvia déguisé en un serviteur alors que son valet se fait passer pour lui...

Les maîtres et les valets échangent leur rôle pour tester le cœur de l'autre, tout en respectant les codes de bienséance de l'époque : les nobles finiront ensemble et les petites gens de leur côté.

Réservation des places : 05 63 70 52 67 ou par mail : culture@cclpa.fr

CE SOIR, ON BOUGE !

1. St-Paul	2. Vielmur	3. Lautrec	SCÈNE NATIONALE ALBI SNA
Place de l'église	Place de l'Esplanade	Parking Aquaval	
18h50	19h10	19h25	20h10

Transport en bus gratuit vers la SNA

www.cclpa.fr

facebook.com /cclpa81